

**La Ville de Bouaye (8 000 habitants – membre de Nantes Métropole)
recrute à compter du 20/11/2024**

**Un animateur sur l'accueil de loisirs maternel (H/F)
Au sein de la Direction Enfance, Jeunesse et Actions Scolaires**

Contrat du 20/11/2024 au 29/08/2025

Cadre d'emplois des Adjoints d'animation / Temps de travail annualisé : 25 heures 18 minutes

MISSIONS :

L'agent est chargé d'encadrer les enfants sur les temps d'accueils de loisirs (*accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires*).

Il est force de proposition et participe à la conception et à la mise en œuvre des activités d'animation dans le cadre du projet éducatif du service.

ACTIVITES :

1. Assure la sécurité physique et affective des enfants :

- Accueille l'enfant dans le respect de son individualité tout en étant attentif au groupe,
- Veille au respect des besoins et est à l'écoute de l'enfant,
- Propose des ateliers adaptés aux capacités, au développement des enfants et les accompagne dans la réalisation de leurs projets,
- Partage, en équipe, ses observations et/ou interrogations face à certains comportements d'enfant pour améliorer leur accompagnement,
- Respecte les règles d'hygiène, sanitaires et alimentaire,
- Informe le responsable de l'AL de tous incidents dans les plus brefs délais.

2. Participe, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique :

- Participe aux temps de réunion et est acteur lors de ces temps,
- Participe à la réflexion, aux évaluations et bilans contribuant à faire évoluer l'action éducative du service,
- Fait remonter les questionnements et/ou problématiques liés au projet et à sa mise en œuvre,
- Fait des propositions d'amélioration et/ou d'ajustement en fonction des réalités de terrain,
- Respecte et applique les orientations définies dans le projet,
- Conçoit, organise et anime, y compris matériellement, des projets d'activités, dans le respect des orientations définies.

3. Participe à la construction et au maintien du lien avec les acteurs éducatifs (parents, partenaires extérieurs...) :

- Accueille, informe et accompagne les familles (est à l'écoute et oriente vers le responsable selon les besoins),
- Veille au respect du travail de chaque acteur éducatif et communique sur les projets menés,
- Veille au respect des espaces et du matériel, notamment lorsqu'ils sont mutualisés,
- Relais les informations transmises par les familles et les acteurs éducatifs aux directeurs de l'AL.

4. Respecte les différents protocoles :

- Suit les procédures définies dans les protocoles administratifs,
- Suit les procédures définies dans les protocoles Santé.

COMPETENCES :

CAP Petite Enfance exigé

BAFA

Connaissances des techniques d'animation

Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité

Une expérience similaire serait un plus.

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :

Mairie de Bouaye

12 rue de Pornic

44830 BOUAYE

Personne à contacter : Lucie BEILLEVAIRE – 02.51.70.59.98 – rh2@bouaye.fr